

le Serviteur de son Hôte: Après qu'il eut obtenu le pardon de ce crime, il revint à San-Marino, & y ayant appris que Jérôme Gozzi, Noble de la République, son Cousin, lui avoit intenté un procès, il résolut de s'en venger: Il l'attendit pour cet effet une nuit à la porte de sa Maison, & dans le tems que ledit Gozzi alloit y entrer, il lui tira un coup de fusil, chargé à trois balles, qui heureusement ne le touchèrent pas. Après cette indigne action, dont il ne fut point châtié, à cause de quelques Sauf-conduits qu'il avoit scû se procurer, il s'addonna entièrement aux armes, & accompagné de trois de ses freres, & de quelques autres personnes, il se mit à commettre divers excès, trop longs à détailler ici. Il suffit de dire qu'il tua son Valet, après l'avoir congédié, sans autre raison que parce que celui-ci venoit lui demander le payement de ses gages. Ensuite il fit tirer deux coups de fusil dans le Palais public contre le Commissaire de ce tems-là, en haine du Procès intenté contre lui pour l'homicide ci-dessus mentionné. Non content de cet attentat, & ayant appris qu'il y avoit prise de corps à sa charge, il tira encore quelques coups de fusil contre le même Juge, & s'étant retiré avec ses trois freres, il eut l'audace de fortifier sa maison, d'y mettre des gens armés & de faire des courses sur les grands chemins, commettant toutes sortes d'excès, au mepris de la Justice, & sans se soucier des Loix humaines & divines.

Cependant le Conseil public, pour prévenir de plus grands désordres, jugea à propos d'accorder à Pierre Lolli le pardon concernant l'homicide qu'il avoit commis: Mais ce dernier abusa de cette grace, & s'étant uni avec Marino Belzoppi, ils convinrent secrettement de soulever le peuple contre l'Autorité publique, & fixerent même un jour pour exécuter